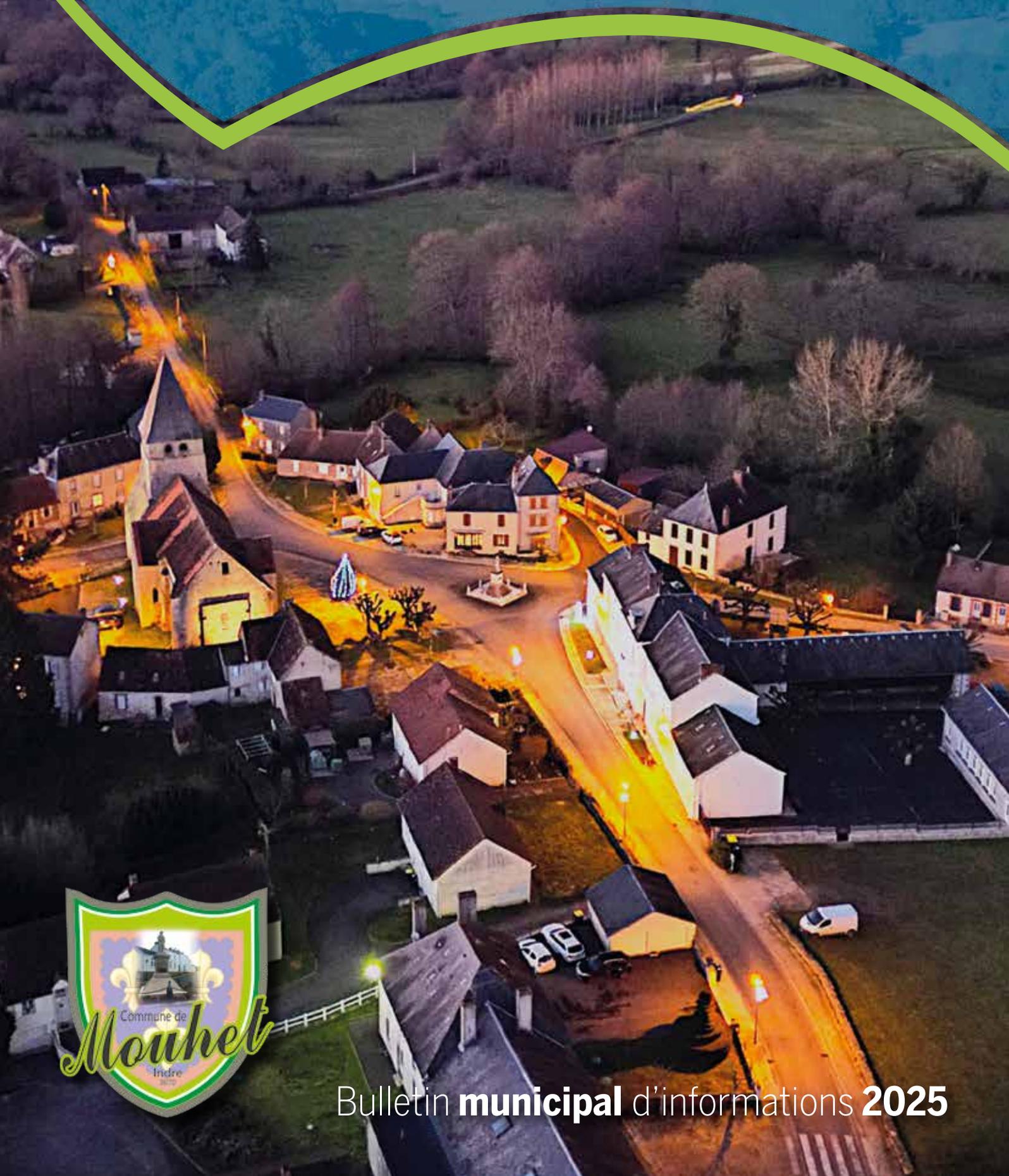


Commune de *Mouhet*



Bulletin **municipal** d'informations **2025**

Vie municipale	2-9
• Edito	
• Visite de la sous-préfète et du député	
• La boulangerie	
• Le hameau des Forges	
• Avec le legs, qu'avons-nous fait en 2024 ?	
• Les vœux du Maire	
• Secrétariat de Mairie	
• Travaux au cimetière	
• Repas des aînés	
• Présence Verte	
Vie associative	10-15
• Les associations	
• Dates à retenir	
• Le Comité des Fêtes	
Le RPI	16
État civil	17
Le Symctom	18-19
Infos pratiques	20



Chères Mouhetines, chers Mouhetins,

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous au travers de ce bulletin municipal, pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année.

Cette année 2025 annonce la dernière ligne droite de ce mandat.

Pour l'équipe municipale, c'est donc l'occasion de vous présenter ce qui a été réalisé en 2024 et de vous exposer ce qu'il est prévu de faire en 2025.

Mais avant toute chose, je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre engagement, votre participation active et votre soutien permanent.

2024 a été marquée principalement par l'acquisition du hameau des Forges. Dans un premier temps, nous avons pour projet de réhabiliter les 2 maisons d'habitation afin de pouvoir les mettre ensuite à la location. La particularité de notre commune, c'est la gestion en direct de notre parc locatif et qui rapporte chaque année plus de 80 000 €.

Nous n'avons plus aucun logement vacant et continuons à avoir des demandes. La rénovation des maisons des Forges nous permettra de pouvoir accueillir quelques familles supplémentaires.

Nous avons également fait des travaux à la cantine scolaire. La hotte ainsi que les chambres froides ont été changées et la cuisine a été entièrement remise aux normes actuelles.

L'année à venir devrait donc voir la maison située au 1 Les Forges entièrement rénovée avec l'aide de l'Etat et du Département.

Nous avons pour projet également de changer le vieux poêle à bois (plus vraiment aux normes) de la cantine par une pompe à chaleur, avec le concours du Département.

Le dernier gros projet concerne la sécurisation du centre bourg et principalement la Route d'Azerables, car aujourd'hui il y a encore trop de véhicules qui circulent vite, trop vite, à proximité de notre école. Il nous faut absolument protéger nos enfants ! Nous solliciterons l'aide de l'Etat pour ce projet.

Je tiens enfin à saluer le dynamisme et l'engagement de nos associations, et tout particulièrement notre Comité des Fêtes, qui contribuent tout au long de l'année à l'animation et la cohésion de notre commune. Leur dévouement et leur créativité sont des atouts précieux pour Mouhet.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de ce bulletin municipal et vous invite à participer activement à la vie de notre commune.

Ensemble, continuons à faire de Mouhet une commune où il fait bon vivre !

Très bonne et belle année 2025 à toutes et à tous !



Votre Maire, Jean-Christophe PLANTUREUX

Visite de la sous-préfète Arlène Vivien

Le 14 janvier, avec les adjoints, nous avons eu le plaisir de recevoir la nouvelle sous-préfète du Blanc, Madame Arlène VIVIEN, puisqu'elle a pris ses fonctions l'été dernier.

Durant sa visite, nous avons pu échanger sur la vie à Mouhet, nos attentes des services de l'État, nos projets en cours et à venir.

Nous avons profité de sa venue pour lui faire découvrir le hameau des Forges et lui faire visiter la Coopérative Laitière.



Visite de notre député François Jolivet

Le Député de notre circonscription, François JOLIVET, lors de la cérémonie des vœux avait émis l'idée de venir à Mouhet pour un moment d'échanges concernant nos projets.

Accompagné de mes adjoints, nous sommes allés visiter le hameau des Forges. Outre le fait qu'il nous a félicité quant à l'acquisition de ces biens immobiliers, il nous a aussi donné quelques conseils concernant la rénovation des différents logements.



La boulangerie change de mains

Nous tenons à vous annoncer que début avril, notre boulangerie accueillera un nouveau boulanger, en la personne de **Marc LORILLOUX**.

Karine et Laurent, nos sympathiques boulangers arrivés de Haute Savoie en 2020, vont cesser leur activité... car Laurent a fait valoir ses droits à la retraite depuis juillet 2024.

Nous ne pouvons que saluer leur engagement à offrir un service de qualité et un accueil chaleureux. Merci à eux d'avoir redonné vie à notre boulangerie et à notre bourg !

Nos boulangers vont donc entamer un nouveau chapitre de leur vie et nous leur souhaitons tout le bonheur et la sérénité qu'ils méritent.

C'est fort d'une expérience de 18 ans en boulangerie-pâtisserie que **Marc** s'apprête à prendre les rênes de notre boulangerie. Ses capacités d'adaptation, sa motivation et son savoir-faire devraient ravir nos papilles et faire en sorte que la transition se fasse en douceur. Nous lui souhaitons bien entendu la bienvenue.



L'achat du hameau des Forges :

UN INVESTISSEMENT UNIQUE ET REMPLI DE DÉFIS

L'acquisition de bâtiments anciens et chargés d'histoire demande une approche spécifique et une volonté de préserver l'âme d'un lieu tout en le rendant fonctionnel. Ce type d'achat ne se résume pas seulement à un investissement financier, mais également à un engagement en matière de préservation du patrimoine et de respect de l'histoire.

UN PROJET DE RÉNOVATION CRÉATIF

L'achat de ces bâtiments permet d'imaginer une transformation sur mesure tout en respectant l'identité du lieu.

Nous allons dans un premier temps rénover les deux maisons afin d'étoffer notre parc locatif et nous allons ensuite mener des études sur les granges et sur le terrain adjacent afin d'en tirer le meilleur parti.



Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Pour le 8 mai prochain, nous souhaitons faire une commémoration particulière pour le 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Nous envisageons une Cérémonie en costume d'époque, d'associer les enfants de notre école pour chanter la Marseillaise et de rassembler un maximum d'adultes pour entonner le chant des Partisans.

Si vous souhaitez vous associer à cette cérémonie, tant pour les costumes que pour le chant, qui nécessitera quelques répétitions, merci de bien vouloir vous inscrire en Mairie avant le 5 avril.



Avec le legs, qu'avons-nous fait en 2024 ?

Pour la deuxième année, nous avons décidé d'emmener les "petits" (de 6 à 14 ans) de la commune dans un parc zoologique. Le 10 juillet, nous sommes donc allés passer la journée au parc du Reynou, près de Limoges.

Nous avons également distribué pas moins de 11 000€, via la bourse Bacha, aux jeunes de moins de 25 ans pour les aider dans leurs différents projets (travaux, permis, études...).



Les vœux du Maire

Vous étiez plus de 150 personnes à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est en présence de notre député, François JOLIVET, du président du département, Marc FLEURET, de nos conseillers départementaux Gérard MAYAUD et Lydie LACOUX, et de nombreux maires de la CDC MOVA, que nous avons fait une rétrospective de l'année 2024 et présenté les projets pour 2025.

Cette cérémonie fut aussi l'occasion de récompenser les maisons fleuries, 2 jeunes diplômés et de remettre les "chèques" dans le cadre de la Bourse Bacha.



Secrétariat de Mairie

Depuis le 1er décembre, le secrétariat de mairie est assuré par Hervé HENRY.

Hervé remplace Cassandre BAUDRY, qui après 5 années passées à la mairie de Mouhet, a demandé et obtenu sa mutation auprès des services de la communauté de communes d'Argenton Eguzon.

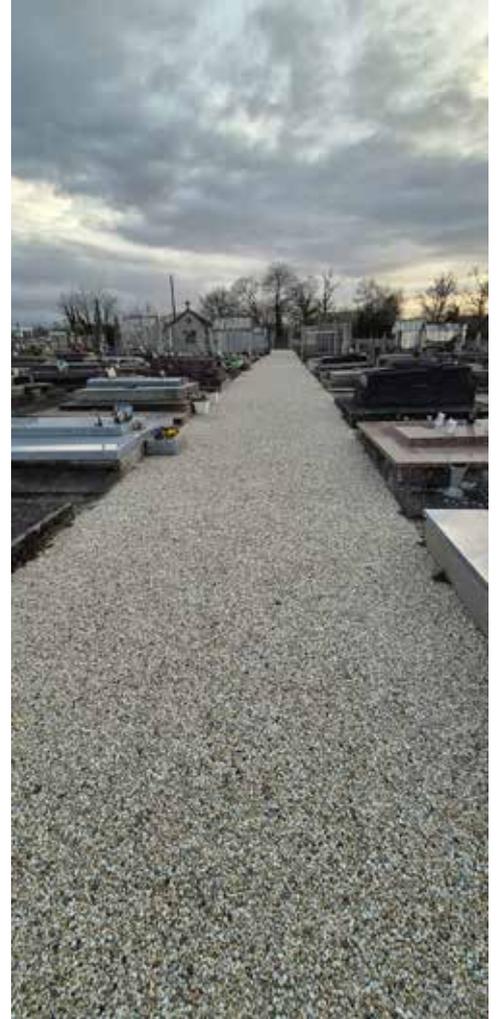
Nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles fonctions, et souhaitons la bienvenue à Hervé !



Travaux au cimetière

Nous avons procédé à la réfection du parking et des allées principales du cimetière.

Ces travaux ont été subventionnés pour partie par le département.



Le repas des aînés

Un Moment de Partage et de Convivialité

Le repas des aînés est un événement qui revêt une importance particulière dans nos communes. Ce type d'événement permet de marquer l'attention et le respect que la société porte à ses aînés, qui ont souvent été les piliers de la communauté dans le passé.

Un Acte de Reconnaissance et de Respect

Le repas des aînés est bien plus qu'un simple événement culinaire : c'est un symbole de solidarité, de partage et de respect envers ceux qui ont bâti la société actuelle. Ces moments contribuent à tisser des liens sociaux forts et à combattre l'isolement des personnes âgées, tout en créant une atmosphère joyeuse et conviviale.



Accueil des nouveaux arrivants

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé le 6 décembre, une soirée d'accueil pour les nouveaux arrivants sur notre commune.

C'est toujours beaucoup plus simple d'apprendre à se connaître en échangeant lors d'un moment chaleureux et convivial.



La commune de Mouhet a signé en ce début d'année, une Convention de partenariat avec Présence Verte.

La mise en place de ce service de télé assistance permet ainsi d'apporter une amélioration des conditions de vie en favorisant le maintien à domicile de toute personne isolée ou en perte d'autonomie.

Les frais d'installation et de dossier, à hauteur de 25,00 €, seront ainsi pris en charge par la commune.



présence verte

Solutions de téléassistance N°1 en France*

Découvrez Activ'mobil
Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités.

Pendentif diamant noir

podomètre

géolocalisation

Découvrez Activ'zen

Libre de vivre chez soi en toute sécurité.
Une assistance 24h/24 et 7j/7.
Une démarche simple pour des secours immédiats.
Un matériel performant installé par nos professionnels, partout en France, à votre domicile.

Contact

35 rue de Mousseaux
36000 CHATEAUROUX
Tél: 02.54.29.45.42
pv36@presenceverte.fr
www.presenceverteindre.fr



*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.

Les associations

Familles Rurales

Familles Rurales est une association dont le but est le maintien à domicile de personnes âgées. Il y a 5 aides à domicile qui s'occupent de 17 personnes.

Son budget de fonctionnement est d'environ 100 000€.

Présidente : Huguette MARGEAULT

Responsable : Geneviève PHILIPPON

Tél. 02 54 08 71 71

E-mail : fd.indre@famillesrurales.org



Société de Pêche le Devon

Composition du bureau :

Président : Gaetan GIBILARO

Secrétaire : Roland BERNUT

Trésorier : Florian GIBILARO



Comité des Fêtes

Composition du bureau :

Président : Philippe TOURATIER

Vice-Président : Jean Louis TOUZEAU

Trésorier : Jean Marie BOURROUX

Trésorière adjointe : Cassandre BAUDRY

Secrétaire : Julien DELORME

Secrétaire adjointe : Béatrice DADIE

Membres : Claudine BOURROUX, Mauryn GUILLOU, Joël DELORME, Michel DELORME, Mélanie TOURATIER, Josiane LEMAIGRE

Société Communale de Chasse

Composition du bureau :

Président : Christian VINCENT

Vice-Président : Daniel JAMBOU

Trésorier : Franck IMBERT

Secrétaire : Patricia DELAUNE

Membres : Julien DELORME,
Aurélien IMBERT



Dates à retenir

Dimanche 16 mars : Loto du Comité des Fêtes

Samedi 22 mars : Soirée Saint Patrick
(animation musicale et repas)

Dimanche 6 avril : Pâques des enfants

Samedi 12 avril : Repas et bal costumé

Dimanche 11 mai : Randonnée " À pied, à cheval, à vélo "

Dimanche 1er juin : Journée rétro-mobile avec
course de caisses à savon

Du 5 au 9 juin : Festiv'en Marche -
www.festiv-en-marche.com

Dimanche 6 juillet : Fête du Pain

Lundi 14 juillet : Pique-nique Républicain

Samedi 26 juillet : Marché gourmand

Samedi 16 août : Course cycliste : manche du "
TRIANGLE SUD BERRY "

Dimanche 7 septembre : Fête annuelle

Samedi 4 octobre : Soirée Téléthon - Randonnée
semi-nocturne

Dimanche 5 octobre : Randonnée cyclotouristique

Dimanche 26 octobre : Halloween

Vendredi 7 novembre : Concert de Stéphane DANIEL

Samedi 15 novembre : Marché de Noël

Samedi 22 novembre : Soirée Beaujolais

Samedi 6 décembre : Sortie du char de Noël

Dimanche 14 décembre : Noël des enfants du RPI



Le Comité des Fêtes

Le carnaval des enfants



Loto le 17 mars



Bal costumé le 6 avril



Pâques des enfants le 14 avril



Randonnée le 12 mai





Rétromobile le 2 juin



Festiv'en Marche du 16 au 20 mai



Fête du Pain le 7 juillet



Ville à Joie, marché de producteurs et expo



Vie associative



La fête annuelle le 1er septembre



Randonnée au profit du Téléthon le 5 octobre



Halloween des enfants



Concert de Stéphane Daniel le 8 novembre



Marché de Noël



Soirée Beaujolais nouveau le 23 novembre



Noël des enfants le 15 décembre



Le R.P.I Mouhet - La Chatre - L'Anglin

Pour l'année scolaire 2024/2025, nous avons enregistré 59 enfants répartis comme suit sur les 2 écoles.

24 enfants à l'école Jean Moulin de La Chatre Langlin (maternelle) :

Très Petite Section : 1 / Petite Section : 3 / Moyenne Section : 5 / Grande Section : 15, encadrés par Mme Céline GLOMOT, professeure des écoles et directrice de l'école Jean Moulin et Mme Sandra MAYET, agent technique avec fonction d'ATSEM pour l'école et la garderie.

35 enfants à l'école Jules Verne de Mouhet (primaire) :

CP : 5 / CE1 : 8, encadrés par Mme Frédérique FAGEON, professeure des écoles.

CE2 : 9 / CM1 : 7 / CM2 : 6, encadrés par Mme Tatiana RASTOUEIX, professeure des écoles et directrice de l'école Jules Verne.

Cela fait maintenant quelques années que nos effectifs se situent autour de la soixantaine d'élèves. C'est effectivement une bonne chose pour notre RPI, mais il nous faut rester vigilants.

Notre département va perdre plusieurs centaines d'élèves dans un futur plus ou moins proche et il est probable que nous soyons impactés comme bon nombre d'écoles rurales. Face à cette fatalité d'un département dont la démographie est en baisse constante, il nous faudra certainement faire front et essayer de trouver des solutions pour la sauvegarde de nos écoles...mais je sais que je peux compter sur votre soutien !



Visite du parc photovoltaïque de La Châtre Langlin

Naissances

Nino GRAZON GUILLOT né le 24/04/2024 à Limoges (Haute-Vienne)

Ayden LINTHOUT né le 17/12/2024 à Limoges (Haute-Vienne)

Mariages

Sylvie PEROT et Daniel BOUSSARDON le 14/09/2024

Pacs

Garance BLIN et Nicolas LADAME le 26/07/2024

Décès

GUILLOT Jean le 14/01/2024

GABILLON Berthe épouse DELORME
le 31/01/2024

CHAPUT René le 01/04/2024

COURET Jean-Pierre le 13/04/2024

MORINI Hervé le 22/04/2024

TOUZEAU Paul le 16/05/2024

LAGOUTTE Marthe épouse NOGRETTE
le 07/07/2024



Cette année, nous avons à nouveau décidé de faire un ramassage d'encombrants !

Merci de bien vouloir prendre contact avec la Mairie pour vous inscrire.

Nous reviendrons vers vous pour vous prévenir des dates de collecte.

Report de la mise en place de la Redevance Incitative

La mise en place de la Redevance Incitative (RI) est un travail fastidieux qui entraîne de nombreuses évolutions dans nos services. Le projet est bien avancé avec la réalisation de la base de données des usagers, le basculement vers les nouvelles tournées de collecte en porte à porte depuis le mois d'avril et la distribution des contenants pour la collecte. Avant le passage à la Redevance Incitative, il est indispensable d'éprouver en conditions réelles ce nouveau système durant une année dite "à blanc". **La RI sera donc testée durant l'année 2025.**

En parallèle, la création du service facturation, qui se fait en collaboration avec le trésor public, a pris du retard.

Face à la nécessité d'une période test et de la structuration complète du service facturation, les élus de la collectivité ont fait le choix de décaler d'une année la mise en place de ce nouveau système.



Le basculement vers la Redevance Incitative se fera donc au 1^{er} janvier 2026

Côté contribution au service pour l'année 2025, rien ne change, prélevée sur la Taxe Foncière via la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM, 15,5 % de la taxe foncière).



En 2026, la contribution au service déchets sur la taxe foncière (TEOM) disparaît au profit d'une facture Redevance Incitative.

La facturation de la RI comprendra



Le montant de la contribution financière comprend un ensemble de services et de charges dont :
(éléments sur la base des résultats de l'année 2023)

Ordures Ménagères Résiduelles



Coût de la gestion des sacs noirs (collecte, enfouissement, matériel, agents...)
2 147 852 €

Emballages, Papiers et Verre



Coût de la gestion des emballages, du verre et des papiers (collecte, tri, matériel, agents...)
550 049 €

Déchèteries



Coût de gestion des cinq déchèteries (traitement déchets, infrastructures, agents)
1 266 344 €

Les coûts présentés ici sont des coûts complets, c'est-à-dire tenant compte des dépenses mais également des recettes (reventes matériaux, soutien des éco-organismes...)

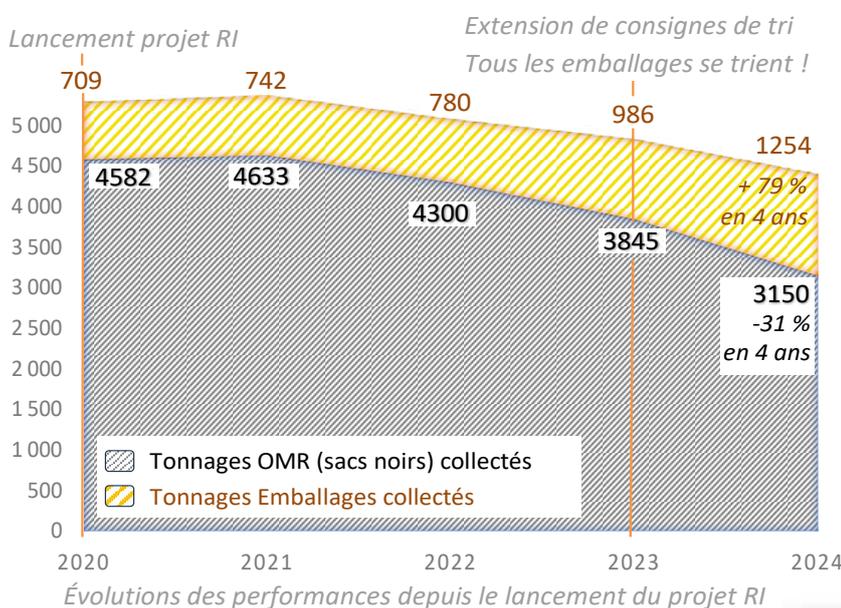
Les dépenses d'investissements sont variables selon les besoins du moment, en 2023 elles s'élevaient à **1 085 986 €**

Le SYMCTOM disposera d'environ 15 000 contributeurs pour financer le service

La Redevance Incitative : Une efficacité redoutable et des points de vigilances

La Redevance « INCITATIVE » porte bien son nom !

En effet, depuis le lancement de ce projet en 2020, la quantité de déchets résiduels (contenu du bac noir) collectée ne cesse de décroître. À l'inverse, les tonnages d'emballages sont de plus en plus importants. Globalement, nous collectons moins de déchets sur le territoire. Il y a un peu plus d'apports en déchèterie, de moins en moins d'enfouissement et de plus en plus de valorisation des matériaux. En termes de réduction et de meilleure gestion des déchets, nous sommes donc sur la bonne voie. C'est la seule solution pour absorber une bonne partie des augmentations du coût de gestion du service.



Des charges à la hausse !

- ✓ Le coût de l'enfouissement. Il s'agit d'une explosion ! X2 sur la période 2020-2024 malgré la diminution des tonnages collectés !
- ✓ Le tri des emballages et des papiers. Une autre explosion de l'ordre de plus de 50 % en 2025 !
- ✓ Le carburant.
- ✓ Le matériel roulant. Acquisition et entretien.
- ✓ Les bacs, les sacs, les composteurs.
- ✓ L'énergie.
- ✓ Les assurances.
- ✓ Les charges salariales.
- ✓

Des points de vigilances ! STOP aux dépôts sauvages !

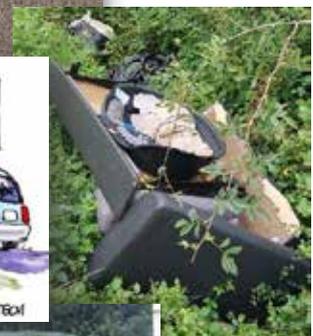
Cet été, les incivilités ont sensiblement augmenté. Nous avons pu observer une recrudescence des dépôts sauvages :

- Des sacs aux pieds des points de regroupement cadennassés.
- Des sacs aux pieds des colonnes à verre.
- Des flux de déchèterie abandonnés dans la nature....

Les dépôts sauvages constituent des délits passibles d'une contravention d'un montant de 135 à 1500 euros.

Afin de lutter contre ces débordements, le syndicat, en concertation avec les services de l'état et de la gendarmerie, étudie les moyens à mettre en œuvre pour limiter ces phénomènes.

Nos agents ont été monopolisés par la distribution du matériel de collecte durant l'année 2024. En 2025, les moyens humains seront beaucoup plus importants pour lutter contre les incivilités en collaboration avec les élus et les agents des 45 communes du Syndicat.



www.leparisien.fr





Secrétariat de mairie

Tél. 02 54 47 55 12

E-mail : secretariat.mairie@mouhet.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Fermé au public les après-midi du mardi et jeudi

Agence postale communale

Tél. 02 54 47 56 18

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 11h45

Déchetterie

Le Rasimier 36170 LA CHÂTRE LANGLIN

Horaires d'ouverture : tous les jours sauf le vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 (été)
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 (hiver)

Tarifs de location et conditions d'utilisation des salles communales

Par délibération n°2024-05-31-05 en date du 31 mai 2024, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location des différentes salles communales, à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

Salle des Fêtes :

- 100 € aux habitants de la commune
- 170 € aux personnes extérieures à la commune
- 50 € pour la location de la cuisine de la salle des fêtes

Salle Bernard Lapeyre :

- 60 €

Salle Fernand Mayaud :

- 150 € aux habitants de la commune
- 200 € aux personnes extérieures à la commune

Les différentes salles communales ainsi que les cuisines sont mises à disposition **GRATUITEMENT** à chaque association communale pour leurs manifestations.

- ✓ Une caution de 100 € sera demandée.
- ✓ Un état des lieux sera établi le lundi matin afin de juger de la restitution ou non de la caution.
- ✓ Un forfait pour le chauffage lors de la location des différentes salles est maintenu au tarif de 10 € par jour, pour la période du 15 octobre au 15 avril.
- ✓ Réglementation du bruit : interdiction de toute nuisance sonore après 3h du matin.